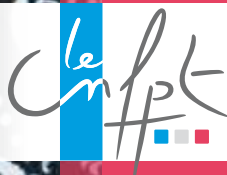




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

RHÔNE-ALPES GRENOBLE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



MARC BAIETTO,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
RHÔNE-ALPES GRENOBLE

« 2014 : POURSUIVRE NOTRE EFFORT DE FORMATION ET RELEVER LE DEFI DE LA FORMATION DES JEUNES EN EMPLOI D'AVENIR »

Je suis heureux de vous présenter, au nom de la délégation régionale Rhône-Alpes Grenoble et du Conseil Régional d'Orientation, le bilan synthétique qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Avec 3 158 sessions de formation réalisées en 2014 et 39 876 stagiaires formés, la délégation poursuit son développement avec un accroissement de notre activité par rapport à 2013.

L'augmentation de l'activité de la délégation est effective sur tous nos dispositifs (+ 2,9%) permettant de conforter nos missions statutaires et réglementaires.

Les principaux axes de progrès ont porté sur :

- une territorialisation maintenue avec un développement de notre offre territorialisée important : + 4,7 % de notre offre de formation de professionnalisation et de perfectionnement répartie sur l'ensemble de notre territoire,
- une action soutenue sur nos missions statutaires qui a permis de maintenir notre effort de formation envers les agents de catégorie C que ce soit dans les formations d'intégration ou dans la filière technique en général,
- une activité importante également déployée vis-à-vis des emplois d'avenir, ou des agents en situation de handicap ou de discrimination ; ces formations ont augmenté de 18,6 % en 2014 permettant ainsi à des jeunes de connaître l'environnement territorial et de rentrer dans l'univers de la formation professionnelle : 1 205 jeunes accueillis et 390 tuteurs accompagnés,
- à noter également l'activité accrue sur les dispositifs de consolidation des savoirs de base et de remise à niveau, de lutte contre l'illettrisme, ainsi que le renforcement de l'activité de préparation aux concours sur cette année.

Je veux remercier ici les membres du Conseil Régional d'Orientation, dont le collègue des représentants des communes, renouvelé en 2014, m'a fait l'honneur de me laisser conduire ce nouveau mandat avec eux.

Je vous invite à prendre connaissance de ce bilan, et vous assure à nouveau, de l'engagement total à vos côtés de tous les membres du Conseil Régional d'Orientation et des agents de la délégation Rhône-Alpes Grenoble.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité 2014 de la délégation Rhône-Alpes Grenoble montre une reprise continue en augmentation par rapport à 2013.

39 876

STAGIAIRES FORMÉS EN 2014 + 3,4 % PAR RAPPORT À 2013

UN NOMBRE CROISSANT DE JOURS FORMATION

8 173 JOURS FORMATION, soit une progression de **2,5 %** par rapport à l'année 2013 (7 970 JF) ce qui représente **100 421 JFS***, soit une progression de **2,9 %** par rapport à l'année 2013.

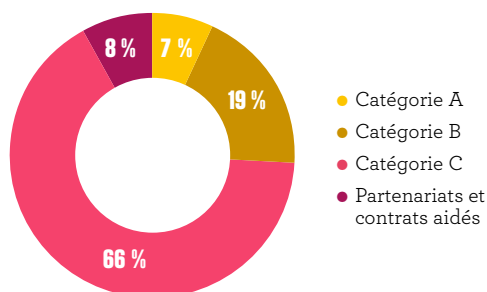
**JFS : jour formation stagiaire*

93 % de stagiaires inscrits ont été acceptés sur nos formations

mais le taux d'absentéisme s'élève à **12,9 %** en hausse par rapport à 2013 (1%).

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Résultat de la mise en œuvre d'une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tous, **les agents de catégorie C ont représenté 66 %** des jours formation stagiaire, soit un effort constant de la formation en faveur de ce public.

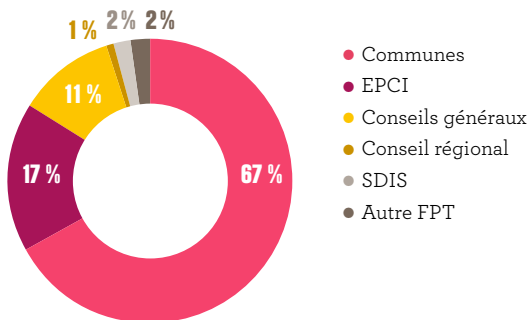


607 INTERVENANTS
et **104 ORGANISMES DE FORMATION**

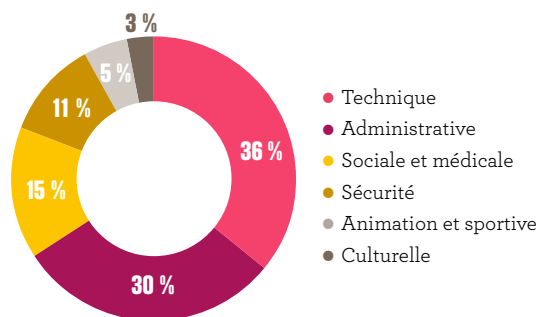
ont dispensé des actions de formation pour la délégation Rhône-Alpes Grenoble

RÉPARTITION DES AGENTS FORMÉS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS (EN JFS)

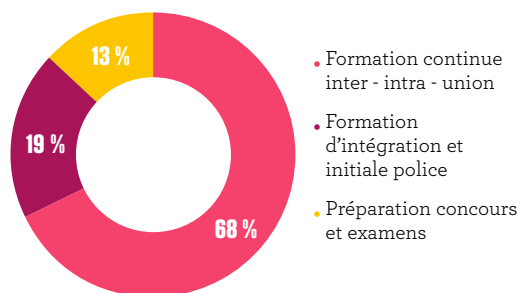
En 2014, un effort de formation qui s'est réparti entre les différents types de collectivités :



RÉPARTITION DES AGENTS FORMÉS PAR FILIERE



REPRESENTATION PAR TYPE DE FORMATION DISPENSEE



DES FORMATIONS ORGANISÉES AU PLUS PRÈS DES AGENTS

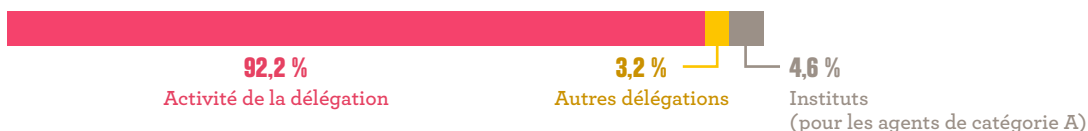
PLUS DE 360 lieux de formation différents témoignent de la démarche de territorialisation en Rhône-Alpes Grenoble avec le concours des collectivités.

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'ACTUALITÉ

Avec **60 journées** organisées en 2014 et une participation moyenne de 50 personnes, ces journées qui traitent de sujets d'actualité constituent un axe fort de la programmation et complètent l'offre régionale.

ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR TERRITOIRE D'ACTION

Répartition des inscriptions stagiaires sur les formations organisées par la délégation Rhône-Alpes Grenoble, les autres délégations et les instituts.



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation Rhône-Alpes Grenoble (RAG) est structurée par un plan régional de développement (PRD) s'appuyant sur les objectifs définis par le plan national de développement (PND) :

- conforter les missions statutaires du CNFPT et réduire les inégalités d'accès à la formation,
- contribuer à l'amélioration de la gestion publique locale,
- développer de nouveaux champs de coopération et d'ingénierie.

CONFORTER LES MISSIONS STATUTAIRE DU CNFPT ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

À travers cet axe, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a accentué en 2014 son effort dans la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement des emplois d'avenir et la mise en place de dispositifs de VAE.

Elle a également diversifié son offre en direction des catégories C.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET LA CONSOLIDATION DES COMPÉTENCES DE BASE

Depuis 2012, la délégation Rhône-Alpes Grenoble s'est engagée sur des actions de formation permettant aux agents territoriaux de consolider leurs compétences de base, en partenariat avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme).

Cette offre de formation, nécessitant un accompagnement spécifique de chaque agent, vient compléter l'offre des stages catalogue déjà existante.

Lors d'une action de positionnement individuel, organisé au sein de la collectivité, l'agent accompagné d'un formateur, fait le point sur son projet professionnel et ses acquis. Une préconisation de formation est transmise par le CNFPT à la collectivité sur un des dispositifs de formation développés et proposés aux agents en difficulté : communication orale et écrite, repères spatio-temporels et repères logico-mathématiques.

Quatre dispositifs de formation peuvent être proposés en fonction des acquis et des besoins identifiés, à raison d'une journée par semaine : compétences premières, remise à niveau, mise à niveau en français ou en mathématiques.

Les agents issus des tests de préparation à un concours ou examen de catégorie C peuvent également intégrer ces dispositifs.

Enfin, un travail de sensibilisation, d'information et de partenariat sur ces questions se prolonge en lien avec les collectivités, les services RH et les responsables hiérarchiques.



ACCOMPAGNER LES EMPLOIS D'AVENIR : UN ENJEU MAJEUR

Le CNFPT s'est engagé dans la réussite des parcours de formation des jeunes recrutés en Emplois d'Avenir en répondant à leurs besoins de professionnalisation.

Entre 2012 et fin décembre 2014, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a ainsi accueilli 1205 jeunes pour un total de 2096 inscriptions en formation (une même personne pouvant être inscrite à plusieurs formations différentes).

837 jeunes ont été inscrits aux formations sur l'environnement territorial (formation d'adaptation des emplois d'avenir - FAEA). Au-delà de ces actions, ces jeunes ont également pu suivre des actions dans les domaines suivants : génie technique, enfance/éducation/jeunesse, sécurité, repères fondamentaux à l'exercice du métier.

390 tuteurs ont également été accompagnés sur des formations qui leur étaient spécifiquement destinées.

ACCOMPAGNER À LA QUALIFICATION DES AGENTS

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a mis en place deux dispositifs d'accompagnement à la qualification des personnels :

- pour l'accès, par la voie de la VAE, aux diplômes d'Etat d'Aide-Soignant, d'Auxiliaire de Vie Sociale ou d'Auxiliaire de puériculture : 180 agents en ont bénéficié ;

- pour la formation qualifiante d'Assistant de Soins en Gérontologie : 57 agents ont été formés par le CNFPT. Cette action d'une durée de 140 heures s'adresse aux Aides-Soignants et aux Aides-Médico-Psychologiques afin de les doter des compétences nécessaires à un accompagnement optimal des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Ces dispositifs (sauf Auxiliaire de Puériculture) sont cofinancés par le CNFPT et l'Etat.

AMÉLIORER LA QUALITÉ ALIMENTAIRE : LES CUISSONS DITES ÉVOLUTIVES

Les méthodes dites traditionnelles montrent leurs limites dans un contexte de production de masse : plus de manipulations (utilisation de matériel et nettoyage), plus de consommation d'énergie et surtout plus de pertes de produits.

Les techniques évolutives contribuent ainsi aux économies de denrées, dans un contexte de lutte contre le gaspillage alimentaire, mais permettent surtout la valorisation des produits. En effet, de nombreux efforts sont fournis pour améliorer la qualité des matières premières (produits frais plutôt que surgelés, de saison grâce aux circuits courts, bio, etc.). Les méthodes de cuisson doivent donc être en adéquation avec ces démarches visant la qualité alimentaire.

La délégation Rhône-Alpes Grenoble propose un stage sur les cuissons dites évolutives. Ces techniques de cuisson (cuisson basse température, cuisson de nuit,

juste cuisson), adoptées par de nombreuses cuisines de collectivité aujourd'hui, visent à garantir la qualité gustative des aliments tout en facilitant le travail des équipes.

Ces techniques, reposant sur la planification et l'anticipation, permettent également une plus grande maîtrise de la production et un plus grand confort pour les agents. L'utilisation de fours adaptés, de sondes à cœur et le strict respect des fiches techniques sont les fondements de ces méthodes de cuisson.

Lors du stage, les participants ont été amenés à confectionner diverses préparations à base de viande ou de poisson mais également à base de céréales ou légumineuses. Les stagiaires ont pu tester les deux types de cuissons (traditionnelles et évolutives) et comparer leurs productions lors d'un atelier dégustation.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation Rhône-Alpes Grenoble participe, par la formation, à la qualité du service public local et affirme son attachement aux valeurs de service public :

L'APPRENTISSAGE MUSICAL ADAPTÉ AUX ÉLÈVES DYSLEXIQUES ET DYSPRAXIQUES

Les troubles « dys » regroupent plusieurs difficultés de développement de l'enfant : trouble spécifique de la lecture (dyslexie) ou trouble du développement moteur (dyspraxie). Les réponses pédagogiques pour l'apprentissage musical se situent dans la continuité des méthodes dites actives ou participatives, basées sur l'apprentissage multi-sensoriel, en respectant toujours le rythme de l'enfant. Par exemple, l'enfant se souviendra plus facilement d'une mélodie s'il la

chante, s'il en ressent le contenu émotionnel, s'il touche du doigt les distances qui séparent les notes, s'il monte un escalier de trois marches en chantant puis en sautant la marche du milieu pour vivre la distance de tierce. La formation, proposée par la délégation Rhône-Alpes Grenoble, a permis d'envisager différentes approches pédagogiques, transposables auprès de tous les enfants, qu'ils soient porteurs de handicap ou non.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Acculturer les agents sur les modalités de la réforme des rythmes scolaires mais aussi sur la connaissance de l'enfant et de son développement, tels ont été les objectifs de la délégation Rhône-Alpes Grenoble, engagée depuis 2013 sur cette thématique, pour répondre aux besoins de développement de compétences des agents.

Après les journées d'information organisées fin 2013 sur l'élaboration et l'écriture d'un projet éducatif territorial (PEdT), la délégation a, sur l'année 2014, accompagné les collectivités par des actions intras autour de l'organisation du temps du repas et des pauses méridiennes et des activités à proposer aux enfants sur des temps courts pour prendre en compte les rythmes des enfants.

ANTICIPER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Au travers des regards croisés de professionnels de secteurs complémentaires, les cinq rencontres, organisées par la délégation Rhône-Alpes Grenoble entre février et octobre 2014, ont permis aux collectivités d'appréhender les enjeux autour des RPS, de la place du travail et des pratiques managériales.

Les premières se sont attachées à qualifier les RPS et à réfléchir à l'application de l'accord cadre.

Les suivantes ont permis d'aborder une nouvelle appréhension du travail et du management au travers

notamment de la résilience, des émotions, du management durable et du bien-être au travail.

Ces temps ont suscité des réflexions conceptuelles, sociologiques mais également concrètes sur les organisations et le quotidien.

Clôturé par une journée consacrée à la prévention et la prise en charge des addictions au travail, ce cycle de rencontres a rassemblé en moyenne par journée 80 DRH, préventeurs, chefs de service et DGS autour d'une même recherche de ressource collective.



FOCUS SUR UNE ACTION

LA FORMATION D'ENTRAÎNEMENT EN GESTES TECHNIQUES PROFESSIONNELS D'INTERVENTION (GTPI) DE LA POLICE MUNICIPALE

Qu'elles soient sur instruction, à l'initiative du policier ou sur réquisition des administrés tel que prévu dans le code de déontologie, les missions de police doivent être accomplies avec professionnalisme, dans le respect scrupuleux des lois et règlements en vigueur.

Comment obtenir un service public de qualité garantissant à la fois efficacité et sécurité sur le terrain, sans un entraînement cadré et régulier ?

Le CNFPT mise sur des entraînements réalisés en interne au sein des collectivités et animés par des policiers municipaux et il s'engage à former les référents GTPI et à assurer leur recyclage.

Depuis 2012, les délégations Rhône-Alpes Grenoble et Lyon proposent chaque année une formation d'animateurs de séances d'entraînement en GTPI intitulée « Référent GTPI ».

L'objectif du déploiement de ces entraînements, élaborés sur la base du référentiel national et du cadre légal d'intervention, par des référents GTPI, est d'accroître la professionnalisation des agents de police municipale dont l'enjeu est l'optimisation du service public de sécurité et de prévention par des interventions maîtrisées techniquement et légalement.

Grâce aux référents GTPI, le CNFPT souhaite donner aux collectivités la possibilité d'organiser directement en interne, au sein de leurs services, au bénéfice de leurs agents de police municipale, des séances d'entraînement cadrées et régulières.

Pour les polices municipales ne disposant pas de référent GTPI, en accord avec leurs autorités locales, elles pourront se regrouper autour du référent GTPI de leur secteur ou d'autres structures proches.

Le territoire Rhône-Alpes Grenoble compte aujourd'hui 22 référents GTPI, dont la liste est disponible auprès du conseiller formation en charge du dispositif à la délégation régionale.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation accompagne les collectivités dans les processus de transformation des territoires.

LA MÉTROPOLE OU LA FABRIQUE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE

Les lois successives réformant les collectivités modifient le paysage institutionnel et le travail des collectivités, avec un aspect important pour notre territoire, qui est la mise en place de la métropole grenobloise. Plus globalement, la création des métropoles va, dans un laps de temps très court, organiser un transfert inédit de fonctionnaires territoriaux, créer de nouvelles modalités de travail entre les collectivités, de nouvelles collaborations/coopérations et impacter le travail des agents.

L'Établissement a souhaité accompagner les agents dans ces mutations en donnant de la lisibilité aux processus à l'œuvre et un éclairage sur ces transformations.

Le 1^{er} juillet 2014, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a organisé une journée d'actualité dont les objectifs étaient de :

- présenter les caractéristiques du processus de métropolisation,
- aborder l'articulation des territoires dans un système métropolitain,
- faire un retour sur la loi MAPTAM pour identifier la nouvelle doctrine de l'Etat en matière de décentralisation,
- traiter du partage des métiers et des compétences entre la métropole et les communes.

Plus généralement, c'est le véritable défi posé en matière de gouvernance et de gestion des ressources humaines qui a été abordé au travers de cette journée.



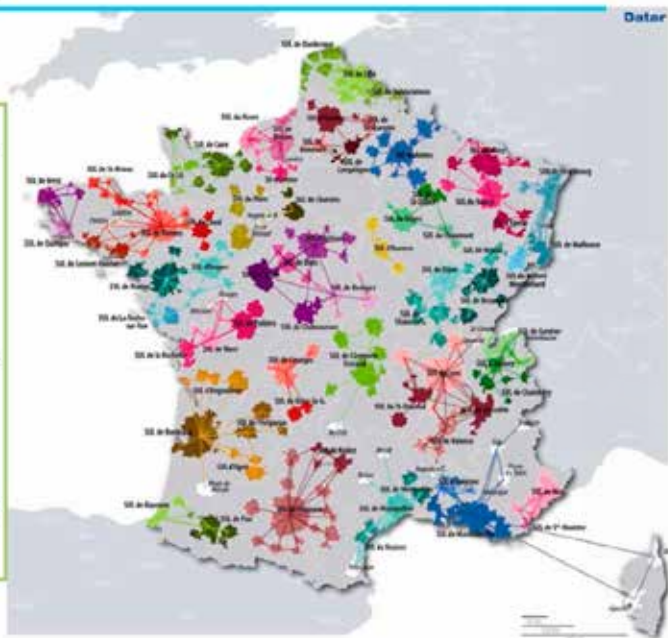
26 « systèmes urbains » : l'échelle du fonctionnement de « proximité » entre les aires urbaines

Chaque système est composé de plusieurs systèmes urbains locaux (SUL)

1 SUL est organisé autour d'une aire urbaine principale « tête de réseau » qui entretient des liens préférentiels avec des aires urbaines moyennes ou petites de son voisinage**.

2 systèmes et 7 SUL en Rhône-Alpes

** les liens transfrontaliers n'ont pas été pris en compte ici.



La délégation renforce la territorialisation des formations afin que tous les personnels puissent avoir accès aux dispositifs de formation.

L'ORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE SUR UN TERRITOIRE

Dans le cadre de la demande nationale d'application de la réforme des rythmes de l'enfant, la communauté de communes du Trièves a sollicité le CNFPT afin d'être accompagnée.

Après étude et analyse de leur demande, la collectivité et la délégation Rhône-Alpes Grenoble ont identifié la nécessité de travailler dans un premier temps sur un socle de connaissances et compétences éducatives partagées par l'ensemble des agents travaillant dans le champ éducatif du territoire. Ce travail partenarial a

permis de dépasser la demande initiale de maîtrise des techniques d'animation (jeu, activités manuelle ou d'expression...). Ce projet de formation a favorisé les échanges entre agents du territoire, la construction et le partage de valeurs éducatives communes.

Ce projet est porté par l'intercommunalité, dans un objectif de mutualisation, indépendamment des politiques communales propres menées en matière d'éducation et d'enfance / jeunesse.

LA QUALITE DE LA RELATION AVEC LES PERSONNES AGEES

Dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation des personnels dans le domaine de la gérontologie, et en plus de la formation qualifiante Assistant de Soins en Gérontologie, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a proposé des stages :

- autour de la posture professionnelle sur l'accompagnement des personnes âgées en fin de vie ou l'amélioration de la qualité de la relation avec les personnes âgées pour permettre aux agents d'accompagner au mieux un public dépendant,

- sur la connaissance du public des personnes âgées et des personnes handicapées en s'intéressant par exemple à certaines pathologies, comme la démence sénile.

En 2014, les actions en gérontologie ont été complétées par la proposition d'un itinéraire destiné aux aides à domicile, déployé sur l'ensemble du territoire. Celui-ci s'inscrit dans l'objectif d'améliorer les conditions de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

VOS INTERLOCUTEURS À LA DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES GRENOBLE



ANTENNE DRÔME - ARDÈCHE



ANTENNE HAUTE-SAVOIE



ANTENNE SAVOIE



DÉLÉGATION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES GRENOBLE

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de vos interlocuteurs sur le site internet www.cnfpt.fr géo-localisé sur Rhône-Alpes Grenoble, rubrique *Nous connaître / La délégation régionale*

DÉLÉGATION RÉGIONALE

DOMAINE UNIVERSITAIRE

440 rue des Universités - CS 50051 - 38402 SAINT MARTIN D'HÈRES cedex

Tél : 04 76 15 01 00 - Fax : 04 76 51 16 05

Sylvie BIARD

Directrice régionale
Tél. : 04 76 15 01 10
sylvie.biard@cnfpt.fr

Véronique BORRET

Appui au pilotage stratégique territorial
Chargée de mission
Tél. : 04 76 15 01 02
veronique.borret@cnfpt.fr

Guillaume BELIN

(recrutement mai 2015)
Directeur adjoint chargé de la formation
Tél. : 04 76 15 05 03
guillaume.belin@cnfpt.fr

Maud EBURDY

Directrice adjointe chargée des ressources
Tél. : 04 76 15 01 09
maud.eburdy@cnfpt.fr

Vincent FONTANA

Responsable des systèmes d'information et télécommunications
Tél. : 04 76 15 01 04
vincent.fontana@cnfpt.fr

Hélène ANDRETTA

Chargée de communication
Tél. : 04 76 15 01 11
helene.andretta@cnfpt.fr

Liliane BUISSON

Responsable de l'antenne Haute-Savoie
Tél. : 04 50 33 98 73
liliane.buisson@cnfpt.fr

MAISON DE LA FPT

55 rue du Val-Vert
74600 SEYNOD
Tél : 04 50 33 98 70
Fax : 04 50 33 98 79

Myriam CHAMOT

Responsable de l'antenne Savoie
Tél. : 04 79 85 03 68
myriam.chamot@cnfpt.fr

SAVOIE TECHNOLAC

19 rue du Lac Saint André
73370 LE BOURGET-DU-LAC
Tél : 04 79 85 58 95
Fax : 04 79 85 03 43

Robert WOJAS

Responsable de l'antenne Drôme-Ardèche
Tél. : 04 75 82 27 26
robert.wojas@cnfpt.fr

MAISON DES COLLECTIVITÉS

250 rue du Toueur
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél : 04 75 82 27 20
Fax : 04 75 82 27 29

LE CENTRE DE DOCUMENTATION TERRITORIALE

Situé dans les locaux de la délégation régionale à Saint Martin d'Hères, le centre de documentation territoriale vous accueille **de 12h30 à 17h du lundi au jeudi**.

Tél : 04 76 15 01 03 -
documentation.grenoble@cnfpt.fr

Ce service, commun avec le Centre de gestion de l'Isère, vous propose :

- un fonds documentaire sur les compétences des collectivités territoriales, la FPT et les concours
- des produits et des services : prêt d'ouvrages, bibliographie...

En 2014, le centre de documentation territoriale, c'est :

- **plus de 1 100 personnes accueillies** dont plus de 800 stagiaires, agents de la FPT, demandeurs d'emploi, groupes d'étudiants,
- **580 documents** prêtés pour plus de 400 inscrits,
- **un fonds préparation concours/examens** en consultation dans les antennes départementales,
- **36 300 abonnés** aux Lettres d'information documentaire

LES LETTRES D'INFORMATION DOCUMENTAIRE (LID)

Les LID, disponibles sur le site internet www.cnfpt.fr rubrique *S'informer / WikiTerritorial / E-actualités*, sont réalisées par le réseau des documentalistes du CNFPT. Ce réseau, créé en 2010, mutualise les ressources des 12 centres de documentation du CNFPT (délégations et Inset) sur tout le territoire.

Les LID, thématiques et mensuelles, traitent des informations relatives aux champs de l'action publique locale. L'objectif de ces lettres est de proposer au lecteur une veille documentaire et de lui fournir des informations issues de la presse, de publications professionnelles et du web.

La délégation Rhône-Alpes Grenoble réalise la LID « Aménagement et développement durable des territoires », conjointement avec deux autres structures.



◀ Le centre de documentation territoriale

ÉVÉNEMENTS

CONVENTION SEMITAG – CNFPT SIGNÉE LE 6 FEVRIER 2014

Un partenariat par lequel :

- la délégation Rhône-Alpes Grenoble s'engage, par la mise en place de son plan de déplacement d'entreprise (PDE), à prendre un ensemble de mesures visant à réduire l'utilisation individuelle de la voiture par ses salariés et à promouvoir les modes de transport alternatifs, peu ou non polluants ;
- la SEMITAG s'engage à l'accompagner dans sa démarche PDE.

► Yannick Belle, Président de la SEMITAG et Marc Baïetto, délégué régional du CNFPT RAG.



DES EXPOSITIONS S'AFFICHENT DANS LES LOCAUX DE ST MARTIN D'HÈRES



Dans le but de sensibiliser le public et les agents à l'art et à la culture, d'informer sur des sujets variés en lien avec la vie des collectivités ou les grandes causes nationales du CNFPT, la délégation expose sur les murs de ses espaces communs des lithographies, des affiches, des photographies dans le cadre d'expositions - renouvelées tous les deux mois - prêtées par nos partenaires : la Maison de l'Image, la Maison de l'Égalité femmes hommes, l'Artothèque de la ville de Grenoble, la Bibliothèque Départementale de l'Isère ainsi que l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI).



Les pionnières

Une trentaine de portraits de femmes, artistes, sportives, scientifiques, philosophes ou encore militantes. Une exposition qui invitait à la rencontre de quelques figures illustres qui jalonnent l'histoire de la construction d'un monde plus égalitaire et plus juste.



Exposition prêtée par la Bibliothèque départementale de l'Isère

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES GRENOBLE
DOMAINE UNIVERSITAIRE - 440 RUE DES UNIVERSITÉS - CS 50051 - 38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX
T : 04 76 15 01 00 – F : 04 76 51 16 05
WWW.CNFPT.FR
